



## SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11  
L'Arénas - Immeuble Le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : [syndicat.cgt@ville-nice.fr](mailto:syndicat.cgt@ville-nice.fr) Site internet : [cgtnmca.fr](http://cgtnmca.fr) Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice, le 25 août 2022

Monsieur le Directeur des Espaces Verts,

Le syndicat CGT NMCA vient de prendre connaissance de votre note, en date du 22 août dernier, ayant pour objet « *la fin des horaires de la période estivale 2022* ».

Cette note annonce aux agents le retour aux horaires hors période estivale, soit de 7h30 à 11h et de 13h à 16h30, à partir du 5 septembre prochain.

Notre syndicat s'en étonne fortement.

En effet, vous n'êtes pas sans savoir que les météorologistes nous annoncent encore des périodes de fortes chaleurs dans les semaines à venir.

Vous n'êtes pas sans savoir que nous connaissons un changement climatique certains.

Vous n'êtes pas sans savoir que l'administration doit assurer la santé de ses salariés pendant leur temps de travail.

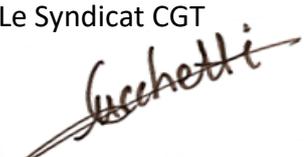
Votre direction a tout de même décidé de mettre fin aux horaires d'été alors que nous sommes dans une période particulière.

D'ailleurs, les agents ont déjà été soumis à des conditions climatiques extrêmes depuis le mois de juin dernier.

C'est pourquoi, nous vous demandons dans l'intérêt des agents, de maintenir les horaires d'été tant que les fortes chaleurs persistent, afin de préserver leur santé.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

P/ Le Syndicat CGT



Bernard LUCCHETTI

Responsable du secteur Qualité de Vie Syndicale